

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 13.955 - QUARANTIÈME ANNÉE - JEUDI 22 AVRIL 1945

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ANNONCES

Announces Anglaises, la ligne : 1 fr. - Néclames : 1,75. - Faits divers : 5 fr. - Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr. Les insertions sont exclusivement reçues A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard 6 Mois 6 Mois Un An et Basses-Alpes..... 5 fr. 9 fr. 17 fr. Autres départements et l'Algérie..... 6 fr. 11 fr. 20 fr. Étranger (Union postale)..... 8 fr. 14 fr. 30 fr. Les Abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. Ils sont reçus à l'administration du journal et dans tous les Bureaux de Poste

Un Hommage à l'École

Nous avons plus d'une fois, depuis le début de la guerre, rendu hommage à l'ardent patriotisme de l'École française, patriotisme qui ne se manifeste pas seulement par la part héroïque que les maîtres de l'enseignement ont prise et continuent de prendre à la guerre, mais aussi par les admirables preuves de dévouement que le personnel demeure à la tête des classes donne dans l'ensemble du pays. Et en outre, nous nous sommes toujours efforés de faire ressortir que le patriotisme superbe de tous les braves gens qui depuis près de neuf mois se battent sans trêve pour défendre le sol sacré de la Patrie faisait honneur au généreux esprit de cette École française d'où sont sortis tant de générations colossales et qui se révèlent aujourd'hui comme des générations d'héros. C'est dire avec quelle joie nous enregistrons l'éloge et émouvant hommage qu'une personnalité particulièrement autorisée en la matière, M. Léon Bourgeois, vient de rendre à notre vaillant personnel enseignant.

Ouvrant à Châlons-sur-Marne l'assemblée générale de la Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices de la Marne dont il est le président, M. Léon Bourgeois s'est tout d'abord incliné devant la belle conduite des instituteurs et des institutrices qui pendant l'occupation, sous les obus, sont demeurés fidèles à leur poste et ont accompli sans faiblir tout le devoir, parfois plus que leur devoir. Puis il a élevé sa pensée plus haut encore, vers ceux qui sont sur le front, au combat, formulant à leur adresse les vœux de tous les coeurs. Et enfin, il a voulu que le souvenir reconnaissant de ceux qui l'écoutaient allât vers ceux qui ont été là-bas et qui maintenant ne sont plus.

« Ils sont nombreux, a ajouté l'ancien président du Conseil, ceux qui ont pensé que l'appel fait aux hommes valait d'aller à la frontière pour risquer leur vie devant être plus profondément entendu par les maîtres de la jeunesse, car ils ont reçu du pays le dépôt de ses traditions et l'obligation de commémorer le sentiment et l'amour de la patrie aux enfants, les hommes de demain.

Les Industriels français ont en Russie un Marché à prendre

Sous ce titre, M. Joseph Thierry, député des Bouches-du-Rhône, publie dans le Petit Provençal l'article suivant : Le gouvernement se préoccupe avec raison de la place à prendre, après la guerre, dans les exportations en Russie.

M. Méline exposait récemment que le ministre des Affaires Étrangères a constitué une grande Commission, dont la composition commerciale et industrielle présente les plus grandes garanties de compétence. Cette Commission déléguera une mission chargée d'ouvrir en Russie des négociations économiques. Mais, auparavant, elle travaille et s'efforce de déterminer l'objet de ces pourparlers.

Depuis quinze ans, l'exportation allemande de Russie a plus que doublé ; en 1932, elle représentait près d'un milliard de francs, elle reste encore un chiffre respectable.

Dans quelle mesure pouvons-nous espérer nous substituer à nos ennemis dans ce trafic ? Cela n'est pas facile à établir par une simple étude ; il faudra y joindre un vigoureux effort d'initiative industrielle. J'ai porté au dépouillement des principaux articles par lesquels la Russie est tributaire de l'Allemagne. Cette recherche nous permet de constater que, pour ces mêmes objets, le commerce de la France et celui de la Russie dépendent de la production allemande dans des proportions très nettes.

L'opération est donc complexe, et, pour commencer, il s'agit moins de nous substituer à nos rivaux que de nous en affranchir nous-mêmes.

Ce problème, qu'il faut savoir regarder en face, n'est pas insoluble ; il nous amènera sans doute à rechercher si les produits d'exportation doivent être protégés de la même manière que ceux qui ne s'adressent qu'à la consommation intérieure. Leur sort dépend plus de la douane étrangère que de la douane française, et l'importance administrative de la question douanière égale souvent sa portée tarifaire. Mais n'anticipons pas.

Je ne suis nullement surpris du développement prodigieux du commerce allemand en Russie. Notons d'abord une cause naturelle qui subsistait après la guerre et qui doit stimuler notre émulation. Les deux pays sont voisins, leur mitoyenneté est singulièrement favorable à la facilité de leurs échanges. Ceci évoque l'idée peu négligeable des transports. Restons-nous sous la dépendance du transit allemand et de ses artifices ? Saurons-nous au contraire nous ménager au Nord et au Sud des moyens de transports directs et autonomes ? Réussirons-nous à créer un régime bancaire adapté aux longs crédits du commerce d'exportation ? De tout cela, la Commission et l'Office national du commerce extérieur se sont déjà avisés ; ce sont des données inséparables du sujet.

là-bas pour donner un suprême exemple aux enfants de leur école, ce qui est une autre façon de faire sa leçon, mais plus éloquente et qui laissera dans l'esprit de ces enfants une trace plus profonde, car ils se diront : « Si la classe est aujourd'hui vide, c'est que le maître qui l'occupait est mort là-bas pour la Patrie !... »

M. Léon Bourgeois a fait le compte de « ceux qui ont donné cette leçon » dans le département de la Marne. On sait qu'un compte de même sorte pourrait être établi pour tous les autres départements et qu'il attesterait partout, — en particulier dans notre région si douloureusement éprouvée, — que l'École a fourni sans exception dans l'ensemble de la France sa large part de sacrifices. Le précieux hommage de l'ancien président du Conseil s'adresse donc, par-dessus la tête des membres du personnel enseignant de la Marne, à tous les membres du personnel enseignant français.

Mais l'ancien président du Conseil a voulu que cet hommage n'allât pas seulement aux instituteurs et aux institutrices, mais à l'École elle-même. C'est-à-dire aux principes sur lesquels elle repose, aux idées directrices qui inspirent, aux idées qui guident son enseignement. Et ici il faut encore citer, car c'est ce qu'il y a de mieux à faire avec un homme tel que M. Léon Bourgeois.

Après avoir dit qu'il ne séparait pas dans sa pensée les enfants et les maîtres qui les ont formés, après avoir dit que ces enfants « vont au combat pour défendre leur pays et la cause de la civilisation », l'éminent sénateur de la Marne a fait cette déclaration : « J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des hommes éminents des pays neutres. Quelques-uns m'ont dit : « Expliquez-nous bien pourquoi se bat la France, pourquoi elle s'est lancée sans regarder en arrière dans cette lutte formidable où toute son existence est engagée ». J'aurais pu répondre à ces neutres auxquels j'ai donné les explications que vous demandez quelque chose de plus simple : « Regardez l'école nationale, ce qu'elle enseigne à nos enfants, les idées de justice, de droit, de vérité qu'elle fait pénétrer dans leur esprit et dans leur cœur ; regardez comment leurs maîtres savent mourir pour ces idées et vous saurez pourquoi la France se bat et pourquoi sa victoire sera la victoire du droit, de la civilisation et de la liberté ».

Tous les Français applaudiront à ces paroles qui affirment très hautement la gloire de la France à travers la gloire de son École.

CAMILLE FERDY.

gué à leurs acheteurs étrangers la plus abondante et la plus constante satisfaction. La guerre leur a fait perdre le fruit de ces longs efforts.

Mais, ne l'oublions pas, les chefs d'industrie des pays neutres, les commerçants allemands, suédois et hollandais, qui ont toujours leurs marchandises dans les centres de consommation, enseignent complaisamment la façon d'utiliser un outil industriel ou une machine agricole, apportant eux-mêmes les pièces de rechange, multipliant et accompagnant les crédits, se faisant, en langue russe, les propagateurs et les apôtres de leurs camelottes.

Un sentiment irrésistible pousse à cette heure la Russie vers l'industrie française. En affaires, le sentiment et les relations sont une excellente entrée en matière, mais, à la rigueur, l'intérêt, qui est la raison des affaires, ne tarde pas à se faire sa place.

Si les Russes, devenus nos clients, se heurtent à nos habitudes sédentaires, à la préférence de nos correspondants pour notre langue, à l'indifférence avec laquelle nous abandonnons trop souvent nos produits, aux tâtonnements et à l'inexpérience des acheteurs, nous ne réaliserons pas, sur leur marché, les promesses de l'alliance et de la victoire commune.

Déjà, chez nos alliés, le vœu se serait fait que nous organisions un enseignement commercial de langue russe et, pour les vacances, des échanges d'enfants entre les deux pays. Cette méthode a donné d'excellents résultats avec nos amis les Anglais ; les familles françaises, dont l'Allemagne a retenu comme otages, à la déclaration de la guerre, des enfants de quinze et de seize ans confiés à son hospitalité, n'auront aucune peine à accepter les échanges de leurs enfants.

L'organisation de l'amitié commerciale franco-russe demande une grande convergence d'efforts réfléchis et coordonnés, une action commune très nette contre des routines souvent dénoncées, mais non encore abandonnées.

La tâche est complexe, mais les résultats qu'on doit en attendre lui réservent une ample récompense.

La Russie vient de nous donner, par ses mesures contre l'alcoolisme, un exemple viril dont elle commence à recueillir les effets bienfaisants.

Si, faute de pouvoir acheter de la vodka, quelques-uns de ses travailleurs s'abandonnent à la pèze, beaucoup d'autres se fâchent de rapporter au foyer tout leur salaire. Déjà on signale les goûts de mieux-être et de confort que la fin de l'impérialisme apporte dans les ménages populaires. Si nous ne vendons plus à la Russie nos spiritueux, nous y importerons en abondance tout ce qui améliore et embellit la vie.

263^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 21 Avril.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Canonnade assez violente dans la région d'Arras et entre l'Oise et l'Aisne.

Entre Meuse et Moselle, au bois de Mortmare, deux contre-attaques allemandes sur la ligne de tranchées prise par nous dans la journée du 20 ont été repoussées dans la soirée à 18 heures 30 et à 19 heures.

Les aviateurs belges ont bombardé l'arsenal de Bruges et le champ d'aviation de Lissevegh.



Les engins de la guerre moderne : Lance-bombe fronde renouvelée des anciens

PROPOS DE GUERRE

Leurs Masques

Il y avait avant la guerre, en Allemagne, un parti catholique, du moins on le disait. On pensait, en conséquence, que les membres de ce parti, imbus des doctrines chrétiennes, élèveraient la voix pour protester contre le débordement de cruautés et d'horreurs que se manifesta dans la nation armée dès que les épées furent sorties du fourreau. Quelle erreur fut la nôtre ! Le catholicisme boche n'a, nous l'avons vu, absolument rien de commun avec la religion du Christ, faite de douceur, d'humanité et de charité. Mais si les catholiques d'outre-Rhin ne firent rien pour empêcher les abominations qui furent commises au nom du vieux Dieu allemand, du moins auraient-ils pu s'en tenir là, tandis qu'il est promu aujourd'hui que ce sont eux qui ont donné aux armées du Kaiser des leçons de sauvagerie. Un Luxembourgeois catholique, M. Prum, vient de faire paraître un épouvantable réquisitoire où il dit son fait à la catholicité allemande en la personne de son chef, le député Erzberger.

Erzberger, enhardi par le succès, continua à verser la bonne parole aux catholiques boches. Quant à la nation allemande se fut retournée contre l'Angleterre, il déclara : « Si nous pouvions anéantir Londres, ce serait plus humain que de laisser un seul Allemand perdre son sang sur le champ de bataille, car ce serait une cure radicale pour ramener la paix au plus vite. L'hésitation et le doute, la sensibilité et le scrupule sont des faiblesses impardonnables. Une offensive décidée et sans scrupules, voilà la force qui apporte la victoire ».

Comme on voit, c'est toujours la même théorie : ce disciple de Nietzsche et de Jésus manque d'imagination. Mais, n'est-il pas bouffon pour ne pas dire plus, que ce soit précisément le porte-banière du parti catholique qui se soit ingénié à prêcher là-bas que la sensibilité, les hésitations, l'humanité, sont des faiblesses impardonnables et qu'une offensive sans scrupule peut seule amener la victoire ?

Que faut-il en conclure, sinon que le parti catholique allemand n'était qu'un des mille masques divers dont la criminelle nation cachait son vrai visage, que ces étiquettes professionnelles ou politiques n'étaient à la vérité que des attrape-nigauds et qu'il n'y avait de l'autre côté du Rhin qu'un immense troupeau de loups n'ayant d'autre culte que celui de la Matrique et d'autre religion que celle du Ventre.

ANDRÉ NEGIS.

Casque ou Képi ?

On lit dans le Cri de Londres :

Il est, croyons-nous, fortement question de doter l'armée française d'un casque en remplacement du képi historique. On a, en effet, remarqué que dans la guerre actuelle beaucoup de soldats succombaient ou étaient gravement blessés par des projectiles les atteignant à la tête.

Ce casque serait d'une seule pièce et couvrirait complètement la nuque, les tempes et le front. Il pèserait le poids respectable de 800 grammes. Sa forme arrondie et la qualité de son acier seraient certainement d'excellents moyens de protection.

Il est question de le surmonter du coq gaulois fièrement campé sur ses ergots. Les expériences sont déjà commencées, et une grande maison américaine est prête à en fabriquer 50.000 par jour.

LA LOI ET LA GUERRE

L'achat des vapeurs capturés

Aujourd'hui est promulguée la loi déterminant les conditions dans lesquelles la qualité de l'État pourra être accordée pour l'achat, en Angleterre, par des armateurs français, de navires à vapeur provenant de prises britanniques. En voici le texte :

Article 1^{er}. L'État français pourra garantir au gouvernement britannique le paiement de la partie non immédiatement exigible du prix de vente des navires à vapeur capturés dont les armateurs français se seront rendus adjudicataires.

Cette garantie ne pourra porter que sur 75 0/0 au maximum, du prix de vente et sur les intérêts, jusqu'aux termes fixés pour le paiement. Elle sera accordée, dans chaque cas particulier, par un arrêté du ministre de la Marine, pris après avis du ministre des Finances.

Art. 2. L'armateur qui voudra être admis à bénéficier des dispositions de l'article précédent devra en faire la demande au ministre de la Marine.

Cette demande devra être accompagnée : 1^o D'un acte de cautionnement qui s'appliquera au premier tiers de la somme garantie par l'État et dont le souscripteur devra être agréé par les ministres de la Marine et des Finances ; 2^o D'un engagement pris par l'armateur, de consentir à l'État français une hypothèque de premier rang sur le navire contre tous les risques, y compris le risque de guerre, et de garantir le paiement de la somme garantie par l'État.

Les sociétés de navigation qui ont constitué un fonds d'assurance pour leurs propres navires pourront être dispensées, par des décisions spéciales, de contracter l'assurance ci-dessus prévue.

Art. 3. L'armateur devra en outre souscrire un engagement de payer une somme égale au montant du prix d'achat, si, au cours de la présente guerre et pendant une période de cinq années à dater de la signature du traité de paix, il transfère directement ou indirectement à un étranger, ou à une société étrangère ou à une société française dont le conseil d'administration n'est pas composé conformément à l'article 1^{er}, paragraphe 3, de l'usufruit du navire acheté, ou s'il hypothèque celui-ci au profit des mêmes personnes ou sociétés.

Cet engagement sera garanti par une caution agréée par les ministres de la Marine et des Finances.

Art. 4. Un arrêté concerté entre les ministres de la Marine, des Affaires Étrangères et des Finances déterminera les conditions d'application de la présente loi.

Les prédictions du modèle

Au début du mois de juillet dernier, un de nos plus célèbres peintres militaires voyait entrer dans son atelier, en proie à la plus vive émotion, un Breton qui, depuis plusieurs années, lui servait de modèle.

LA GUERRE

Une accalmie relative règne sur tous les fronts

Les Alliés frapperont un grand coup en même temps

Belfort, 21 Avril. Hier, à l'hôpital civil, en présence de tout le personnel de l'établissement, le général gouverneur de Belfort a remis la Médaille militaire au mécanicien aviateur Lucien Villiet, qui a été blessé grièvement au cours d'un combat qu'il avait engagé, 2.000 mètres de hauteur, contre un avion allemand. Au moment où Villiet ripostait avec sa mitrailleuse aux coups de l'aviateur, il fut atteint par une balle qui, entrant par le sommet de l'abdomen, ressortit par le dos.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier — Paris, 21 Avril.

On continue à parler d'une prochaine offensive du maréchal Hindenburg, après avoir fait courir le bruit de sa disgrâce. Il est vrai que les deux informations ne seraient contradictoires qu'en apparence. Le grand état-major boche aurait laissé à Hindenburg une dernière chance de se réhabiliter, et voici pourquoi celui-ci serait prêt à tenter une nouvelle fois le sort qui, jusqu'ici, lui a été contraire.

On ne voit pas les raisons qui déterminent l'ennemi, les projets de celui-ci n'apparaissent pas clairement. Son indécision ou son incertitude s'expliquent facilement, d'ailleurs. Il est toutefois possible qu'il tente une diversion pour contrarier les mouvements de la partie non immédiatement exigible du prix de vente des navires à vapeur capturés dont les armateurs français se seront rendus adjudicataires.

De l'engagement pris par l'armateur, de consentir à l'État français une hypothèque de premier rang sur le navire contre tous les risques, y compris le risque de guerre, et de garantir le paiement de la somme garantie par l'État.

Les sociétés de navigation qui ont constitué un fonds d'assurance pour leurs propres navires pourront être dispensées, par des décisions spéciales, de contracter l'assurance ci-dessus prévue.

Art. 3. L'armateur devra en outre souscrire un engagement de payer une somme égale au montant du prix d'achat, si, au cours de la présente guerre et pendant une période de cinq années à dater de la signature du traité de paix, il transfère directement ou indirectement à un étranger, ou à une société étrangère ou à une société française dont le conseil d'administration n'est pas composé conformément à l'article 1^{er}, paragraphe 3, de l'usufruit du navire acheté, ou s'il hypothèque celui-ci au profit des mêmes personnes ou sociétés.

Cet engagement sera garanti par une caution agréée par les ministres de la Marine et des Finances.

Art. 4. Un arrêté concerté entre les ministres de la Marine, des Affaires Étrangères et des Finances déterminera les conditions d'application de la présente loi.

L'Allemagne et les Pays-Bas

La Hollande active ses préparatifs militaires

Londres, 21 Avril. On mande de La Haye au Daily Express : L'apprendre de la source la plus autorisée que l'on presse les préparatifs de guerre en Hollande avec une extrême vigueur.

Le gouvernement néerlandais semble s'être rendu compte que la Hollande pourrait être impliquée dans la lutte d'un moment à l'autre. Les traités pour la fourniture des canons ont été annulés, sauf dans le cas où la livraison doit être immédiate.

Je crois savoir qu'on a besoin de cent cinquante canons neufs pour compléter l'artillerie. Les gros canons de campagne auront un calibre de six pouces.

Des commandes importantes de draps d'uniformes ont été faites en Angleterre et en Amérique.

Dans les Flandres

La supériorité des troupes belges sur le front de l'Yser

Amsterdam, 21 Avril. La reprise des hostilités sur le front de l'Yser, entre les troupes belges et allemandes, ne s'est pas ralentie. D'après ce que dit le correspondant du Zeigraaf, la cantonnée devient de plus en plus violente. Les Allemands ont de nouveau bombardé la ville de Loo et détruit une dizaine de maisons. Il n'y eut aucune victime.

Un prisonnier rapporte que l'on a inscrit en grosses lettres sur les gazomètres de Thionville le vœu que « Dieu châtie la Grande-Bretagne ». Mais, sur certains points des tranchées, les Allemands, dans leurs prières, disent que « Dieu châtie la Hollande ! »

La ligne de front décrit donc, à cet endroit, une légère courbe. A certains endroits, les tranchées allemandes et belges ne sont séparées les unes des autres que d'une quarantaine de mètres.

La résistance des alliés aux violentes attaques allemandes est inépuisable. L'ennemi est même tellement convaincu de son infériorité que les soldats, lorsqu'ils sont au repos, rapportent que la région de l'Yser est pourvue de forts. Ils assurent qu'il y en a à Zonnebeke et Poelcapelle.

Il faut de dire que cela est absolument inexact. Toutes les communes autour d'Ypres ont été déclarées insalubres, et les habitants, afin de les préserver des maladies contagieuses, ont été évacués.

On estime que sur le territoire des seules communes de Ghuwelt et de Zillebeke, 25.000 cadavres allemands ont été enterrés. C'est là, d'ailleurs, qu'eurent lieu les violents assauts à la baïonnette qui illustrèrent les bois de Wytschaete, Beclaeere et de Saint-Giel.

Les Allemands assassinent les prisonniers belges

Londres, 21 Avril. Le correspondant du Daily Chronicle dans le nord de la France, télégraphie le 17 avril : Le violent combat qui s'est livré il y a huit jours à Driegraeten, au sud de Dixmude, a porté au plus haut degré l'atroce réciprocité que se sont vouées Belges et Allemands.

Nous en avons ci-après un terrible exemple. Il y a quatre jours, une patrouille belge surprit plusieurs sentinelles allemandes qui furent tuées. C'était évidemment le devoir des soldats belges d'agir ainsi, tout en s'alarmant d'avoir été tués à l'ennemi.

Quand, le matin suivant, les sentinelles furent trouvées mortes par ceux venant les relever, et qui lui furent qualifiés de « chiens », les soldats allemands furent très irrités. Ils furent résolus de faire un exemple pour que les sentinelles ne fussent plus traitées ainsi à l'avenir.

Sous un prétexte quelconque, ils mirent à mort un certain nombre de Belges fait prisonniers au combat de Driegraeten. Les Belges exécutés furent beaucoup plus nombreux que les sentinelles surprises et tuées suivant les lois de la guerre. Tous les chasseurs, assassinés appartenaient au 1^{er} régiment.

L'Italie et la Guerre

La question de l'Adriatique

Rome, 21 Avril.

Une polémique est engagée depuis quelque temps entre plusieurs journaux de Pétergrad et divers organes italiens. La discussion, toute amicale, a porté sur la neutralité de l'Italie, plus s'est poursuivie au sujet des futurs éléments italiens et slaves de la rive orientale de l'Adriatique.

compris l'Italie, à la Conférence des ambassadeurs à Londres.

A Venise on croit la guerre imminente avec l'Italie.

Des dépêches de Venise confirment que les nouvelles du Trentin causent une vive émotion dans la capitale.

L'Autriche masse des troupes dans la vallée d'Eisach, à Brunnich et à Beliseberg.

L'interférence de l'Italie a maintenant une base juridique.

Von Bülow ne se fait pas d'illusions.

Les Autrichiens immergent des mines sur la côte italienne.

Les commerçants allemands et italiens passent des contrats.

Les étudiants contre leurs professeurs allemands et germanophiles.

L'ambassadeur d'Autriche chez M. Sonnino.

Un discours du vice-président du Conseil italien.

Le roi présidera l'inauguration du monument en l'honneur des Mille.

Le gouvernement et le Vatican.

L'incident de la frontière autrichienne.

L'Action russe.

Les Russes vont retirer leurs armes aux officiers autrichiens prisonniers.

Les Autrichiens et les balles explosibles.

Les Allemands envoient des renforts dans le nord de la Hongrie.

Dix avions allemands jettent des bombes sur Biélostok.

En Allemagne de nouvelles troupes sont envoyées sur le front français.

Les socialistes et la guerre.

Les insinuations de paix de M. Dernberg.

La "note" du comte Bernstorff.

Les Israélites envoient des secours en Palestine.

La réglementation de la vente du pain.

Un aven.

En Belgique Les Allemands veulent ensemençer les terrains vagues.

Les veuves joyeuses.

Les Etats-Unis et le Conflit.

L'opinion du président Wilson.

Les torpilleurs russes de la mer Noire bombardent les positions turques.

Les officiers allemands en masse s'enfuient de Constantinople.

Dans le Caucase Les Turcs n'ont pas occupé Oly.

Les opérations en Mésopotamie.

Les succès anglais.

La politique de la Grèce.

Sur le front serbe Une tentative autrichienne pour passer le Danube.

En Angleterre La fabrication des munitions.

En Belgique Les Allemands veulent ensemençer les terrains vagues.

En Belgique Les Allemands veulent ensemençer les terrains vagues.

En Belgique Les Allemands veulent ensemençer les terrains vagues.

La Guerre en Orient L'attaque des Dardanelles.

La Guerre coloniale Dans le sud-ouest africain.

L'affaire des fournitures militaires

L'état de l'enquête. — Les Arrestations

Nous avons parlé, il y a déjà plusieurs jours, d'une grave affaire de corruption et de détournement de fonds militaires. Nous avons dit que l'arrestation de personnes appartenant soit à l'intendance, soit au campement militaire, soit au commerce local. Depuis lors, dans un intérêt évident, nous avons dû garder le silence le plus absolu sur cette affaire dont il serait puéril de dissimuler l'importance — silence qui nous fut imposé en raison même de la nature des faits et de la qualité des personnages en cause.

L'autorité militaire a mis à profit ce temps d'arrêt pour poursuivre une enquête sévère, dont a été chargé M. le colonel Bonnier, intendant militaire, et qui a été poursuivie, poursuivant encore, à l'heure actuelle, cette enquête est suffisamment avancée pour permettre aujourd'hui de présenter cette délicate affaire sous son véritable aspect.

On sait que l'administration de la Guerre est à faire face, du jour au lendemain, à des besoins nombreux, considérables. En ce qui concerne notre pays, nous avons vu, par exemple, le campement militaire, de l'autre, eurent notamment à s'empresser pour fournir, en temps utile et en quantité voulue, tout ce que la défense nationale exigeait en armes, services. Nous avons de bonnes raisons de croire qu'ils furent tous deux à la hauteur de leur tâche, mais certains subalternes, appartenant à notre pays, ne virent pas à l'occasion de tirer un parti scandaleux de cette situation, d'abuser, en un mot, de la confiance que leurs chefs avaient mise en eux. De nos nomades furent l'objet d'un attentat, l'administration Parent, le comptable civil Placidi et le secrétaire militaire Goupil. Ils étaient bien placés, les uns et les autres, pour être à même de satisfaire les besoins de la Guerre, se trouvant, de par leurs fonctions, en contact direct avec les chefs de file et les fournisseurs civils. Ils acceptèrent ou sollicitèrent de nos derniers, des commissions souvent importantes et qui étaient destinées soit à favoriser l'obtention de certains marchés, soit même, assure-t-on, à couvrir de véritables détournements de marchandises.

Les fournisseurs qui avaient obtenu des commandes plus ou moins avantageuses ne cessèrent pas, d'ailleurs, d'être l'objet de sollicitations incessantes du trio Parent-Placidi-Goupil. Un exemple typique en est fourni par M^{me} X... par celle-ci même à qui l'on dut d'avoir découvert ce pot-aux-roses. M^{me} X... avait obtenu une adjudication, elle l'aurait obtenue par le même moyen, « arrosé ». Elle croyait, dès lors, en être quitte avec tous ces gens-là. Mais quelle ne fut pas sa stupeur, indignée, quand, au moment où elle allait signer le contrat, elle vit et bien comprendre quelle avait en face d'elle une affaire de détournement et de corruption, on était opérée : celle d'un commissaire en marchandises du nom de Michel, celle d'un ingénieur ayant un rôle de médiateur à Goupil ; l'on annonce même que d'une troisième personne dont l'identité n'a pas été révélée.

« L'autorité militaire s'en tiendra là ? Nous ne le pensons pas, à en juger par les bruits qui courent et qui tendraient à laisser croire que d'autres fournisseurs viendraient grossir la liste des inculpés. »

ANDRÉ GRIGNAN

Un Film sensationnel à l'Alcazar-Cinéma

Depuis le commencement de la saison de cinéma, la salle du cours Bessière a justifié son renom en donnant chaque semaine un programme inédit à Marseille. Pour donner à nos spectateurs, on donnera aujourd'hui jeudi en matinée la première d'un film à sensation et historique : *Le Petit Roi de Rome* de Louis Feuillade.

Tout Marseille voudra voir cette page d'histoire reproduite sur l'écran, et l'on pourra dire sans crainte : c'est dans le grand théâtre de l'Alcazar, le mieux joué que l'on ait vu jusqu'à ce jour.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms : De M. Joanny Manon, soldat au 10^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 25 septembre, à Lihou-en-Santerre (Somme). De M. Lucien Emile Seyrier, soldat au 252^e d'infanterie, cité à l'ordre du jour, tué le 28 septembre à Beaumont, à l'âge de 28 ans. De M. Joseph Berny de Romanet, capitaine au 7^e d'infanterie, tué à l'ennemi, à l'âge de 36 ans. De M. Théodore Turco, tué à l'ennemi, à l'âge de 38 ans. De M. Toussaint Panafoni, soldat au 2^e chasseurs alpins, tué à l'ennemi, à l'âge de 21 ans.

Hier, après-midi, à 9 heures, ont eu lieu les obsèques du soldat Pierre Echard, au 91^e d'infanterie, gravement blessé à l'ennemi et décédé en notre ville, à l'hôpital auxiliaire 101 (Lycée de Garçons). Les honneurs funéraires étaient assurés par une délégation de tous les corps de la garnison. M. le capitaine de Foresta représentait le gouvernement de Marseille.

Dans la même après-midi ont eu lieu également les obsèques du soldat Samuel Aidmann, soldat au 139^e d'infanterie, gravement blessé à l'ennemi et décédé en notre ville à l'hôpital-Dieu. Les honneurs funéraires étaient rendus par le 11^e d'infanterie et une délégation de tous les corps de la garnison.

Le *Petit Provençal* s'associe à l'affliction des familles et doucement éprouvées et prie d'agréer ses bien sincères condoléances.

Les soldats blessés en promenade

Le Syndicat d'Initiative de Provence recevait, aujourd'hui, un groupe de 130 blessés provenant des hôpitaux d'ici qui, sous la direction du docteur Baroulet, le praticien bien connu, actuellement médecin-major, rendaient aux Marseillais la visite que les blessés de Marseille leur avaient fait il y a quelques semaines.

Le Midi au feu

Nous relevons avec plaisir parmi les dernières citations de nos héros un de nos concitoyens, M. Auguste Armand, caporal à la 3^e compagnie du 8^e régiment de zouaves.

Les Distinctions universitaires des Ennemis de la France

On se préoccupe de bon droit de la situation commerciale et industrielle des ennemis de la France

On se préoccupe de bon droit de la situation commerciale et industrielle des ennemis de la France : Boches, Austro-Hongrois ou naturalisés suspects, M. Bergeron, député de Marseille, vient d'appeler l'attention du ministre de l'Instruction Publique sur la situation des sujets ennemis de la France, titulaires de distinctions universitaires.

« J'ai, dit le ministre, le regret de vous dire que le décret du 15 janvier 1915, appelé l'attention de votre Cabinet sur les raisons qui réclamaient l'adoption des mesures concernant la radiation des distinctions universitaires de tous les ennemis de la France, n'a pas été appliqué. Ces objets ont été remis à M. le commissaire militaire de Marseille à la gare Saint-Charles. Le gouverneur a félicité ces militaires de leur acte de patriotisme. »

Un Crème à Château-Gombert

Un fermier découvre le cadavre d'un ancien patron de bar. — C'est un crime dont le mobile a été le vol et la vengeance.

Le métrier de la campagne Mabilly, à Château-Gombert s'était rendu, avant-hier matin, vers 11 heures, dans un champ de céréales, au service de M. Mabilly depuis très longtemps, n'était pas venu dans ce champ, depuis le 10^e octobre, depuis des semaines déjà ; il avait la porte et la clé, et un ouvrier agricole, nommé M. Hancy, qui se rendait à l'école, avait hérité pendant quelques minutes, M. Michel entra, regarda à droite et à gauche pour s'assurer d'appréhender quelle était la cause de la mauvaise odeur qui se dégageait du cadavre, et aperçut au fond de l'appentis, dissimulé sous une mince couche de paille, le corps d'un homme qui avait été tué par un coup de fusil. Des rats s'enfuyaient et frottaient leurs jambes du métrier, dont on peut imaginer la stupefaction.

Après s'être rendu compte de la nature de l'œuvre découverte, M. Michel alla prévenir les habitants de la ferme et on fit appeler M. Valet, commissaire de police du XX^e arrondissement, qui se rendit sur les lieux, accompagné de deux agents, Hancy, d'un secrétaire et de deux agents. Le garde champêtre avait devancé le magistrat à la campagne Mabilly.

M. Valet entendit d'abord la déposition de M. Michel, pendant que M. Hancy examinait le cadavre, mais il lui fut impossible de se prononcer sur la cause de la mort. Cependant il existe de sérieuses présomptions pour qu'on soit en présence d'un crime. Et, d'autre part, M. Si, en effet, le métrier était mort de misère, il est plus probable que son corps n'aurait pas été caché dans un appentis, et qu'il aurait été découvert par un autre passant, comme le corps est celui d'un homme relativement jeune — trente ans environ — la supposition de la misère physiologique amenant un décès instantané, presque toujours assez difficilement acceptable. On se trouve donc en présence de l'hypothèse d'un crime.

Pendant que le docteur Hancy procédait aux constatations, M. Valet interrogea M. Michel, qui lui raconta que le cadavre avait été découvert par un passant, et qu'il avait été apporté au village de Château-Gombert, qui avaient défilé devant le corps du métrier. Tous deux déclarèrent ne pas le connaître. La fouille des vêtements du cadavre n'a rien donné, et aucun papier pouvant permettre d'établir l'identité.

Mais le commissaire de police réussit cependant à apprendre qu'un nommé Pica, Michel, 25 ans, ancien tenancier de bar, avait subitement disparu. On se rendit au domicile de ce dernier, 5, rue du Petit-Mazeau, au 3^e étage, et on interrogea M. Pica.

Celui-ci, qui a deux enfants tout jeunes, répondit qu'un effet de sa femme, qui se rendait à son établissement, depuis, il travaillait sur les quais. Dans la soirée du 27 mars, il rentra chez lui, après son travail, changea de vêtements, se reposa, et se coucha. Depuis, sa femme ne l'a pas revu.

M. Pica a parfaitement reconnu son mari à ses vêtements et à une baguette qu'il portait sur lui. Mais on n'a pas retrouvé une montre, un bracelet, un anneau, un bijou, un objet quelconque de valeur. M. Pica a une somme de 150 francs que Michel Pica avait, le soir du 27 mars, quand il partit de chez lui. M. Pica demeure exactement convenu de son mariage et de son mariage, et qu'il n'a pas été assassiné. Il est probable aussi que le vol n'ait pas été l'unique mobile du crime. car M. Pica a assuré au magistrat que son mari avait été tué par un coup de fusil.

Dans le courant de l'après-midi, le corps a été placé dans un cercueil et un fourgon des pompes funèbres l'a transporté au dépôt du cimetière. Les obsèques auront lieu, probablement aujourd'hui.

Le Parquet fut immédiatement prévenu par M. Valet, commissaire du quartier, qui a été chargé de poursuivre son enquête. M. Pica a été immédiatement saisi d'une certaine émotion dans la paisible localité de Château-Gombert, et, pendant toute la journée, il a été l'objet unique des conversations. — M.

LES SPORTS

COURSE A PIED

Commission d'athlétisme du Comité du Littoral. — La Commission d'athlétisme du Comité du Littoral, se réunira ce soir jeudi, à 8 heures, au café de la Bourse.

LE GOLA SPORTIF

Organisé par le C. A. M. le 25 avril à 10 h. Ce soir, clôture des engagements. Nous rappellerons aux retardataires que la clôture irrévocable des engagements pour le gala sportif organisé par le C. A. M. le 25 avril aura lieu ce soir, au café de la Bourse. Le programme, que nous avons déjà publié est fait de telle sorte que rien n'est laissé à l'écart. De nombreux et superbes prix récompenseront les vainqueurs.

Théâtres et Concerts

CINE-PALE-THÉATRE

Aujourd'hui, un matin et soirée, deux dernières du drame historique *Les Enfants d'Edouard*, l'amusant comique *L'habit ne fait pas le moine*, *Le Crime du Docteur* et *Le Paradis Enfermé*, Orchestre.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Paris, 24 Avril.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

EN BELGIQUE

Une attaque s'est produite contre les tranchées conquises par les troupes britanniques à la cote 60, près de Zvartelen. Elle a été repoussée. Les pertes de l'ennemi sur ce point, depuis le 17, sont de trois à quatre mille hommes.

EN CHAMPAGNE

Près de Ville-sur-Tourbe, les Allemands ont tenté d'attaquer. Notre artillerie les a empêchés de sortir de leurs lignes.

EN ARGONNE

Près de Bagatelle, une attaque, toute locale, mais très énergique, a été arrêtée net par notre feu.

ENTRE MEUSE ET MOSELLE

Nous avons repoussé diverses attaques d'importance inégale, et dont certaines n'étaient que des reconnaissances, une au bois d'Ailly, cinq au bois de Mortmare, cinq au bois Le Frétre.

Nous avons attaqué au nord de Filirey et nous avons enlevé une nouvelle tranchée allemande. Nous nous y sommes installés en reliant à celles que nous avions précédemment conquises.

Notre gain des derniers jours porte ainsi sur un front continu de plus de sept cents mètres. L'ennemi a laissé plus de trois cents morts sur le terrain.

EN LORRAINE

Combat d'artillerie.

EN ALSACE

Nous avons repoussé facilement, à l'est de l'Hartmannswiller, une attaque préparée par un feu violent d'artillerie.

Nous avons été bombardés : 1^{er} en Wœvre, le quartier général du général von Strantz et des environs ; 2^o dans le grand-duché de Bade à Lorrach, une usine de transformation d'énergie.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Paris, 24 Avril.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

EN BELGIQUE

Une attaque s'est produite contre les tranchées conquises par les troupes britanniques à la cote 60, près de Zvartelen. Elle a été repoussée. Les pertes de l'ennemi sur ce point, depuis le 17, sont de trois à quatre mille hommes.

EN CHAMPAGNE

Près de Ville-sur-Tourbe, les Allemands ont tenté d'attaquer. Notre artillerie les a empêchés de sortir de leurs lignes.

EN ARGONNE

Près de Bagatelle, une attaque, toute locale, mais très énergique, a été arrêtée net par notre feu.

ENTRE MEUSE ET MOSELLE

Nous avons repoussé diverses attaques d'importance inégale, et dont certaines n'étaient que des reconnaissances, une au bois d'Ailly, cinq au bois de Mortmare, cinq au bois Le Frétre.

Nous avons attaqué au nord de Filirey et nous avons enlevé une nouvelle tranchée allemande. Nous nous y sommes installés en reliant à celles que nous avions précédemment conquises.

Notre gain des derniers jours porte ainsi sur un front continu de plus de sept cents mètres. L'ennemi a laissé plus de trois cents morts sur le terrain.

EN LORRAINE

Combat d'artillerie.

EN ALSACE

Nous avons repoussé facilement, à l'est de l'Hartmannswiller, une attaque préparée par un feu violent d'artillerie.

Nous avons été bombardés : 1^{er} en Wœvre, le quartier général du général von Strantz et des environs ; 2^o dans le grand-duché de Bade à Lorrach, une usine de transformation d'énergie.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Paris, 24 Avril.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

EN BELGIQUE

Une attaque s'est produite contre les tranchées conquises par les troupes britanniques à la cote 60, près de Zvartelen. Elle a été repoussée. Les pertes de l'ennemi sur ce point, depuis le 17, sont de trois à quatre mille hommes.

EN CHAMPAGNE

Près de Ville-sur-Tourbe, les Allemands ont tenté d'attaquer. Notre artillerie les a empêchés de sortir de leurs lignes.

EN ARGONNE

Près de Bagatelle, une attaque, toute locale, mais très énergique, a été arrêtée net par notre feu.

ENTRE MEUSE ET MOSELLE

Nous avons repoussé diverses attaques d'importance inégale, et dont certaines n'étaient que des reconnaissances, une au bois d'Ailly, cinq au bois de Mortmare, cinq au bois Le Frétre.

Nous avons attaqué au nord de Filirey et nous avons enlevé une nouvelle tranchée allemande. Nous nous y sommes installés en reliant à celles que nous avions précédemment conquises.

Notre gain des derniers jours porte ainsi sur un front continu de plus de sept cents mètres. L'ennemi a laissé plus de trois cents morts sur le terrain.

EN LORRAINE

Combat d'artillerie.

EN ALSACE

Nous avons repoussé facilement, à l'est de l'Hartmannswiller, une attaque préparée par un feu violent d'artillerie.

Nous avons été bombardés : 1^{er} en Wœvre, le quartier général du général von Strantz et des environs ; 2^o dans le grand-duché de Bade à Lorrach, une usine de transformation d'énergie.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Paris, 24 Avril.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

EN BELGIQUE

Une attaque s'est produite contre les tranchées conquises par les troupes britanniques à la cote 60, près de Zvartelen. Elle a été repoussée. Les pertes de l'ennemi sur ce point, depuis le 17, sont de trois à quatre mille hommes.

EN CHAMPAGNE

Près de Ville-sur-Tourbe, les Allemands ont tenté d'attaquer. Notre artillerie les a empêchés de sortir de leurs lignes.

EN ARGONNE

Près de Bagatelle, une attaque, toute locale, mais très énergique, a été arrêtée net par notre feu.

ENTRE MEUSE ET MOSELLE

Nous avons repoussé diverses attaques d'importance inégale, et dont certaines n'étaient que des reconnaissances, une au bois d'Ailly, cinq au bois de Mortmare, cinq au bois Le Frétre.

Nous avons attaqué au nord de Filirey et nous avons enlevé une nouvelle tranchée allemande. Nous nous y sommes installés en reliant à celles que nous avions précédemment conquises.

Notre gain des derniers jours porte ainsi sur un front continu de plus de sept cents mètres. L'ennemi a laissé plus de trois cents morts sur le terrain.

EN LORRAINE

Combat d'artillerie.

EN ALSACE

Nous avons repoussé facilement, à l'est de l'Hartmannswiller, une attaque préparée par un feu violent d'artillerie.

Nous avons été bombardés : 1^{er} en Wœvre, le quartier général du général von Strantz et des environs ; 2^o dans le grand-duché de Bade à Lorrach, une usine de transformation d'énergie.

Dix bateaux torpilleurs russes par des torpilleurs russes

Sébastopol, 20 Avril.

Les torpilleurs russes, au cours d'une croisière dans les eaux d'Anatolie, les 18 et 19 avril, ont coulé dix bateaux turcs chargés de munitions. Les torpilleurs se sont ensuite approchés d'Arkhave et ont bombardé les positions turques. Ce bombardement a jeté la panique parmi les troupes turques.

L'attentat contre le Sultan d'Egypte

L'AUTEUR EST CONDAMNÉ

A LA PÉNAISON

Londres, 21 Avril.

Les journaux publient un télégramme du Caire annonçant que le Cour martiale a condamné à la peine de mort l'auteur de la tentative d'assassinat contre le sultan d'Egypte.

La Flotte aérienne de l'Italie

Rome, 21 Avril.

Le député Pavia, président de la Commission de contrôle de la souscription nationale pour la flotte aérienne, a remis au ministre de l'Aéronautique, 1.775.000 lire, qui seront portées au budget de la Guerre.

Avec ce versement, les fonds de la souscription nationale versés au ministère de la Guerre atteignent le chiffre de 3.680.150 lire.

Le général de Woltke aurait repris son service

Copenhague, 21 Avril.

Le journal « Politiken », du 13 avril, publie une dépêche de Berlin disant que le général de Woltke, complètement remis de sa maladie, a retrouvé toutes ses forces et a repris son service dans l'armée.

Le prince de Bulow n'a pas vendu sa villa

Rome, 21 Avril.

Le prince de Bulow dément le bruit qu'il ait cédé sa propriété de la villa Malta à son beau-frère, le prince de Camporeale.

Les Evénements de Macédoine

Sofia, 21 Avril.

Pour rendre plus active la surveillance dans la circonscription militaire de Rilov, qui, à la suite des derniers événements survenus en Macédoine serbe, arrivent de 2.000 hommes, est convoquée pour une période d'instruction de trois semaines. Ces troupes renforceront les contingents de la septième division de Rilov.

Cette convocation, qui a été approuvée par les centres compétents, est une simple mesure de police d'ordre militaire.

Le Régime des Prisonniers

Bâle, 21 Avril.

On annonce de Cologne, que le général commandant la région du VIII^e corps d'armée a interdit, sous peine d'un an de prison, d'entrer en rapport sans autorisation avec les prisonniers de guerre, de faire leurs commissions, de leur procurer des objets, et de recevoir d'eux de l'argent.

Le maréchal japonais Yamagata et la guerre européenne

Tokio, 21 Avril.

Le feld-maréchal Yamagata, qui était le général en chef de l'armée japonaise lors de la guerre de Mandchourie, a été reçu en audience privée par le mikado, qui s'est entretenu longuement avec lui sur la situation militaire. Le feld-maréchal lui a exposé ses vues sur les événements de la guerre européenne.

Le Consul d'Espagne à Paris

Madrid, 21 Avril.

Par décret en date de ce jour, M. Manuel Navarro Lopez Ayala, consul d'Espagne à Paris, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

AVIS DE DECES (Draguignan)

M^{re} veuve Pastoret ; M^{re} et M. Camail, ont l'honneur de donner avis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Ferdinand PASTORET, soldat au 9^e de ligne, leur fils et petit-fils, tombé au champ d'honneur le 15 mars 1915, à l'âge de 21 ans, et inhumé provisoirement à Mesnil-Hurlus (Marne).

AVIS DE DECES

M. Paul Bouisson, négociant à Constantine (Algérie) ; M. et M^{me} Paul Bouisson, et leurs enfants ; M. Fernand Bouisson, député des Bouches-du-Rhône ; M. et M^{me} Bouisson, et leurs enfants ; M^{re} Armande de Morel, née DURAND ; M. Larrenne de Morel, conseiller municipal à la Cour d'Alger, et leur fille Geneviève ; M. Pierre de Morel, lieutenant au 1^{er} régiment de chasseurs ; les familles Durand (de Nice), Durand (d'Alger), Durand, Sicaud, Richard et Raynaud (de Toulon), ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M^{re} veuve PAUL BOUISSON, née DURAND, leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante, cousine et alliée, décédée à Nice, le 20 avril 1915. Les obsèques auront lieu à Marseille le vendredi, 23 du courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira à la gare Saint-Charles. Ni fleurs ni couronnes.

LES MEMBRES DU SYNDICAT DES PAYSANS DU TERROIR

Provenant du convoi funéraire ont été convoqués : M. Pascal PINATEL, qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures du soir, traverse des Quatre-Portails, à Saint-Louis, sa campagne.

